

Guide de manœuvre des camions

Volet d'enregistrement

Chantier:

N°:

Chef de chantier:

Date d'accueil:

Je soussigné(e)

Nom:

Prénom:

Qualification:

Type de contrat:

CDI CDD Intérimaire Stagiaire

reconnais avoir reçu les instructions.

Signature de l'accueillant

Signature du nouvel arrivant

Le constat

De nombreux accidents surviennent sur les chantiers lors des manœuvres, notamment lorsqu'un camion recule. L'absence d'aide extérieure et la présence de personnes à pied sont à l'origine de nombreux accidents.

Obligations réglementaires

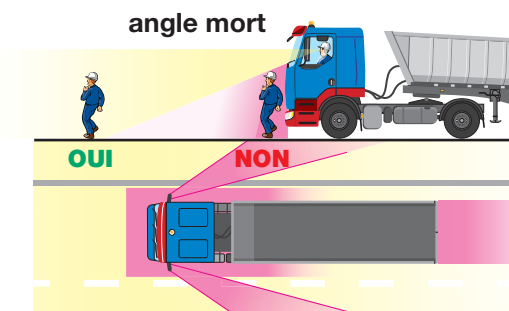
Art. R. 4534-11 du Code du travail.

Lorsque le conducteur d'un camion exécute une manœuvre, notamment de recul, dans des conditions de visibilité insuffisantes, un ou plusieurs travailleurs dirigent le conducteur et avertissent, par la voix ou par des signaux conventionnels, les personnes survenant dans la zone où évolue le véhicule.

Les mêmes mesures sont prises lors du déchargement d'une benne de camion.

Principales causes des accidents

- Un rétroviseur intérieur inopérant ou non adapté.
- Un rétroviseur extérieur sale.
- Les angles morts des camions.



- Des chantiers encombrés.
- L'inattention du conducteur (téléphone, CB...).
- Le non-respect des règles de sécurité: piétons évoluant dans la zone de manœuvre des camions.



Moyens pour éviter les accidents

Moyens techniques

- Rétroviseurs extérieurs (obligatoires) propres et adaptés.
- Rétroviseurs intérieurs (si possible).
- Système d'aide au recul (caméra ou radar de recul).

Dispositions à prendre

Par le responsable de chantier

- Évaluer s'il y a besoin d'un signaleur pour guider les manœuvres.
- Désigner un signaleur si lui-même ne peut remplir cette fonction et lui donner les instructions.

- Demander au signaleur de porter un **gilet de classe II** de couleur différente.
- Supprimer ou réduire les distances en marche arrière, définir des zones permettant d'exécuter des manœuvres en sécurité.

Par le signaleur

- Se faire connaître du conducteur de camion.
- Interdire la présence de piétons dans l'aire d'évolution des camions.
- Se placer et rester toujours dans le champ de vision du conducteur durant la manœuvre.
- Respecter les signes conventionnels.
- En cas d'urgence, arrêter immédiatement le véhicule par « STOP ».

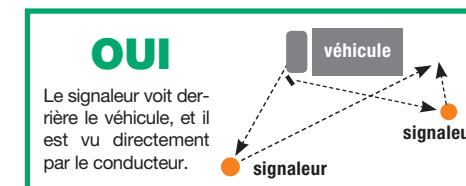


Par le conducteur

- S'assurer de la propreté des vitres et des rétroviseurs de son véhicule et de la bonne visibilité.
- S'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de détection et d'alerte de son véhicule.
- Suivre les indications du signaleur.
- S'arrêter si le signaleur disparaît de son champ visuel.

Position du signaleur par rapport au véhicule à guider

- Le signaleur doit **toujours être vu** par le conducteur.
- Le signaleur ne doit **jamais être sur la trajectoire** d'un camion qui recule.



Guide de manœuvre des camions



Les signes conventionnels

EXÉCUTER DES MOUVEMENTS AMPLES ET PRÉCIS.

Prise de commandement

Un bras le long du corps, l'autre levé verticalement, main ouverte.

STOP

Croiser et décroiser les bras.

← Reculer

Si le signaleur est devant le véhicule: geste de repousser.



Reculer →

Si le signaleur est derrière le véhicule: faire venir à soi.



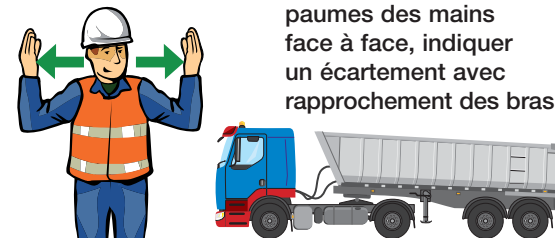
Faire modifier la direction

Indiquer d'un doigt tendu la direction à prendre, l'autre bras fait le geste de marche arrière.



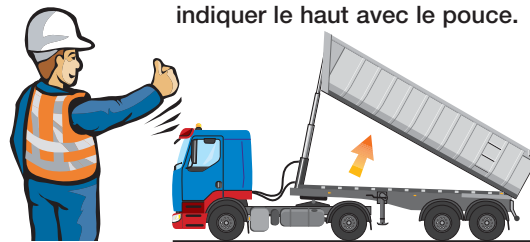
Indiquer une distance derrière le véhicule

Bras levés en équerre, paumes des mains face à face, indiquer un écartement avec rapprochement des bras.



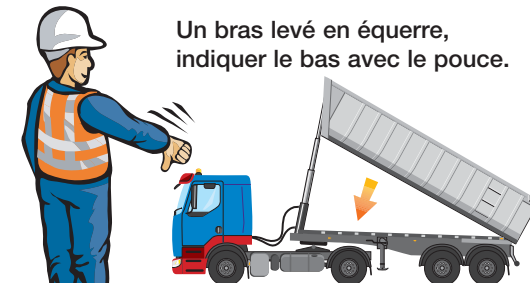
Lever la benne

Un bras levé en équerre, indiquer le haut avec le pouce.



Baisser la benne

Un bras levé en équerre, indiquer le bas avec le pouce.



Arrêter la benne

Bras croisés et décroisés à l'horizontale.



Fin de prise de commandement

TERMINER TOUTE MANŒUVRE PAR LE GESTE DE FIN DE PRISE DE COMMANDEMENT.



Bras écartés et immobiles, paumes des mains face au conducteur.

